



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/400/Add.6
18 novembre 1994

ORIGINAL : FRANÇAIS

Quarante-neuvième session
Point 112 de l'ordre du jour

BARÈME DES QUOTES-PARTS POUR LA RÉPARTITION DES DÉPENSES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Additif

Lettre datée du 18 novembre 1994, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres des 20 et 26 septembre, 5 et 14 octobre 1994 et 3 et 9 novembre 1994 (A/49/400 et Add.1 à 5), j'ai l'honneur de vous informer que la Gambie a versé le montant nécessaire pour ramener le montant de ses arriérés en deçà du montant indiqué dans l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI
